

Image not found or type unknown



Le travail à temps partiel, qu'est-ce que c'est ?

publié le **29/06/2012**, vu **771 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

Les salariés à temps partiel sont ceux qui ont une durée horaire de travail inférieure à la durée collective du travail pratiquée dans l'entreprise et dans tous les cas inférieure à la durée légale.

[Lire l'article](#)